

Extrait du registre des délibérations du

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 16 avril 2013

**Président** : Monsieur François de MAZIERES

**Sont présents** : M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Dominique CONORT, M. Jacques BELLIER (pouvoir de M. Ludovic JAMET), M. Patrick CONFETTI, M. Jean-François PEUMERY (pouvoir de M. Claude JAMATI), M. Bernard DEBAIN (pouvoir de Frédéric M. BUONO), M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN (pouvoir de M. Roland de HEAULME), Mme Stéphanie BANCAL, Mme Françoise GUYARD (pouvoir de M. Alain LOPPINET), Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE (pouvoir à M. Hervé HOCQUARD), M. Alain-Louis MIE, Mme Martine ARNAL (Pouvoir de M. Philippe LEJEUNE), Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Jean-Roch GAILLET, M. Jean-Luc PESSEY, M. Patrice PANNETIER, Mme Geneviève MORGUE, M. Hadi HMAMED, Mme Roselyne LECOMTE, M. Pierre-Yves STUCKI, Mme Pascale RENAUD, M. Gilles CURTI, Mme Frédérique KIBLER, M. Philippe LEQUAIN (pouvoir de Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA), Mme Odile GUERIN (pouvoir de M. Michel COLIN), M. Jean-Michel DESCH, M. Marc EMONET (pouvoir de Mme Nathalie KRAMER), M. Alain-Michel LAMBERT, M. Philippe NOYER, Mme Dana SOLECKI, Mme Daniella TROCHU, M. Christian MAMY, M. Frédéric BUONO, M. Guy HEMET, M. Olivier FRAUDEAU, M. Christophe BOLLENGIER, M. Alain NOURISSIER (pouvoir de Mme Marie-Annick DUCHÊNE), M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS, Mme Marie BOELLE, M. Arnaud MERCIER, M. Laurent DELAPORTE, Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, M. Erik LINQUIER, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Hervé FLEURY, M. François LAMBERT, Mme Christine de la FERTÉ, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, Mme Pascale ROCHERON (pouvoir de M. Jean GUILBERT), M. Michaël THOMAS.

**Absents excusés** : M. Claude JAMATI (pouvoir à M. Jean-François PEUMERY), M. Hervé HOCQUARD (pouvoir à M. Christian JOUANE), M. Michel COLIN (pouvoir à Mme Odile GUÉRIN), M. Alain LOPPINET (pouvoir à Mme Françoise GUYARD), M. Philippe LEJEUNE (pouvoir à Mme Martine ARNAL), M. Etienne DUPONT, M. Ludovic JAMET (pouvoir à M. Jacques BELLIER), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA (pouvoir à M. Philippe LEQUAIN), Mme Nathalie KRAMER (pouvoir à M. Marc EMONET), M. Jean-Philippe BARRET, M. Frédéric BUONO (pouvoir à M. Bernard DEBAIN), Mme Marie-Annick DUCHÊNE (pouvoir à M. Alain NOURISSIER), M. Michel SAPORTA, Mme Marie SENERS, M. Jean GUILBERT (pouvoir à Mme Pascale ROCHERON), M. Roland de HEAULME (pouvoir à M. Olivier LEBRUN).

Secrétaire de séance : M. Pierre-Yves STUCKI

Date de convocation : 9 avril 2013

Date d'affichage de la convocation : 9 avril 2013

Nombre de conseillers en exercice : 75

Nombre de membres présents : 59

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/04/2013

**N° de l'ordre du jour :****2013.04.10 : Révision des règlements intérieurs des établissements intercommunaux d'enseignement artistique.****□ M. Patrick CONFETTI, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

L'objet des règlements intérieurs des écoles de musique et conservatoires est de fixer les modes d'organisation visant à harmoniser les relations entre toutes les personnes prenant part à la vie des établissements : élèves, parents d'élèves, enseignants, personnels administratifs et techniques, directions, partenaires, tutelles et élus locaux et intercommunaux.

Conformément aux convergences administratives et pédagogiques progressives que Versailles Grand Parc accompagne, il convient d'amender les règlements existants pour la rentrée 2013-2014, en particulier pour tenir compte de nouvelles modalités de paiement.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,  
le Conseil communautaire :

- 1) *approuve les termes des règlements intérieurs de l'école de musique de Buc, de l'école de musique de Jouy-en-Josas, du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles et du Conservatoire à Rayonnement Communal de Viroflay ;*
- 2) *rapporte la délibération n°2012-04-34, annule et remplace les règlements intérieurs précédents ;*
- 3) *autorise le Président, ou son représentant, à signer lesdits règlements intérieurs et tout document s'y rapportant.*

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.

Nombre de votants : 59

Suffrages exprimés : 71 (incluant les pouvoirs).

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.



Pour le Président,  
Par délégation,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "O. Berthelot".

**Olivier BERTHELOT**  
Directeur Général des Services